



contrat de location illégal

Par **sarahc**, le **15/03/2010** à **11:48**

bonjour, nous sommes locataires depuis 1 mois (bail de 3 ans) d'une petite maison avec terrasse. Les propriétaires possèdent cette maison ainsi qu'un petit local mitoyen que nous ne louons pas. Au moment de la location, la propriétaire était une dame âgée qui vient de décéder et qui avait 7 enfants. Or certains enfants veulent vendre et l'un d'entre eux vient de nous annoncer que nous devons quitter notre logement d'ici 2 mois car c'est une location illégale (l'agence n'aurait pas la signature de tous les propriétaires). Pourriez-vous m'indiquer quel recours nous pouvons avoir (savoir si nous devons vraiment quitter les lieux et dans quels délais, quelle est la responsabilité de l'agence, si elle doit nous trouver un autre logement et si nous pouvons nous faire rembourser les frais du à notre premier déménagement)? Merci beaucoup.